Le Prieuré de l’Artige

Vallée de la Vienne – lac de Vassivière - Saint-Léonard-de-Noblat

(OT Noblat)

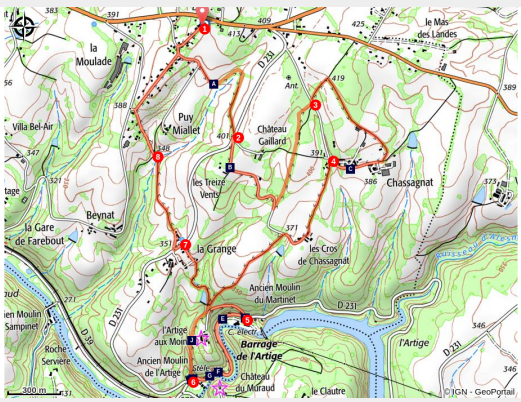

Randonnée à Saint-Léonard de Noblat sur les traces du prieuré et des anciens moulins avec des points de vue sur la campagne du Limousin.

Prenez la clef des champs pour découvrir l’ancien prieuré ainsi que les moulins bordant la Vienne et la Maulde. Saluez les paisibles vaches limousines paissant dans les prés. Ecoutez les murmures du barrage de l’Artige et des enfants qui ont séjourné dans l’ancienne colonie de vacances. Profitez des points de vue sur la campagne environnante et de petits hameaux pittoresques. Et admirez le château du Muraud à l’aplomb de l’oppidum de Villejoubert.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 8.5 km

Dénivelé positif : 250 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et architecture, Point de vue

Accessibilité : VTT

Itinéraire

Départ : Lieu-dit Puy les Vignes, Saint-Léonard de Noblat
Arrivée : Lieu-dit Puy les Vignes, Saint-Léonard de Noblat
Balisage : Balisage jaune
Communes : 1. Saint-Léonard-de-Noblat

Profil altimétrique

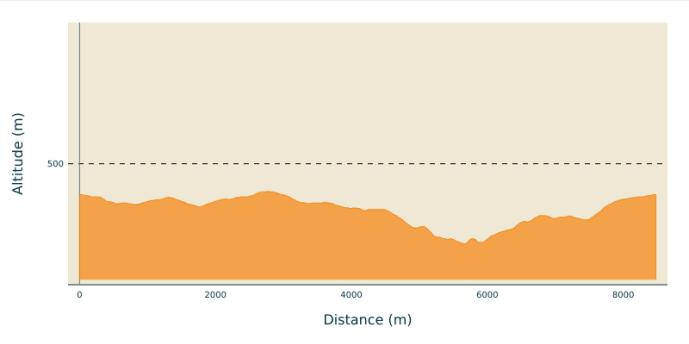

Altitude min 278 m Altitude max 423 m

1. Se diriger vers Puy les Vignes. Au 1er carrefour, tourner à gauche, puis au 2ème, tourner encore à gauche. Longer la clôture de la maison et poursuivre sur le chemin en terre.
2. Arrivé à la RD231, aller à droite puis à gauche. Traverser le hameau des Treize Vents et passer devant une ancienne colonie de vacances. Continuer sur la petite route. Dans le 2ème virage, prendre à gauche le sentier de terre. Longer les champs, traverser un bois.
3. Prendre la route à gauche puis, 50 m plus loin, à droite. Au carrefour de chemins aller à droite et suivre ce chemin creux. Déboucher sur une petite route et tourner à droite pour rejoindre Chassagnat.
4. A la sortie du village, suivre le chemin. Traversez ensuite Les Cros de Chassagnat. A la sortie du village, tourner à gauche et descendre le long des prés. Au croisement suivant, prendre l'allée à gauche.
5. Arriver sur la RD231, en face du barrage de l'Artige. Tourner à droite et longer la Maulde à gauche.
6. Avant le carrefour de routes, à la stèle, prendre à droite le sentier qui grimpe à travers bois. Laisser à droite le prieuré de l'Artige, continuer tout droit et longer l'étang. Gravir l'allée puis tourner à droite. Arriver à la route de la Grange, au-dessus du village.
7. Tourner à gauche puis, à 50 m, à droite.
8. Au croisement suivant, continuer tout droit en empruntant le chemin abrupt qui remonte. Arriver sur la route de Miallet, tourner à droite et continuer sur cette petite route. Au 1er carrefour, prendre à gauche puis au 2ème, à droite. Remonter la rue de Puy les Vignes jusqu'au parking à droite.

Sur votre chemin…

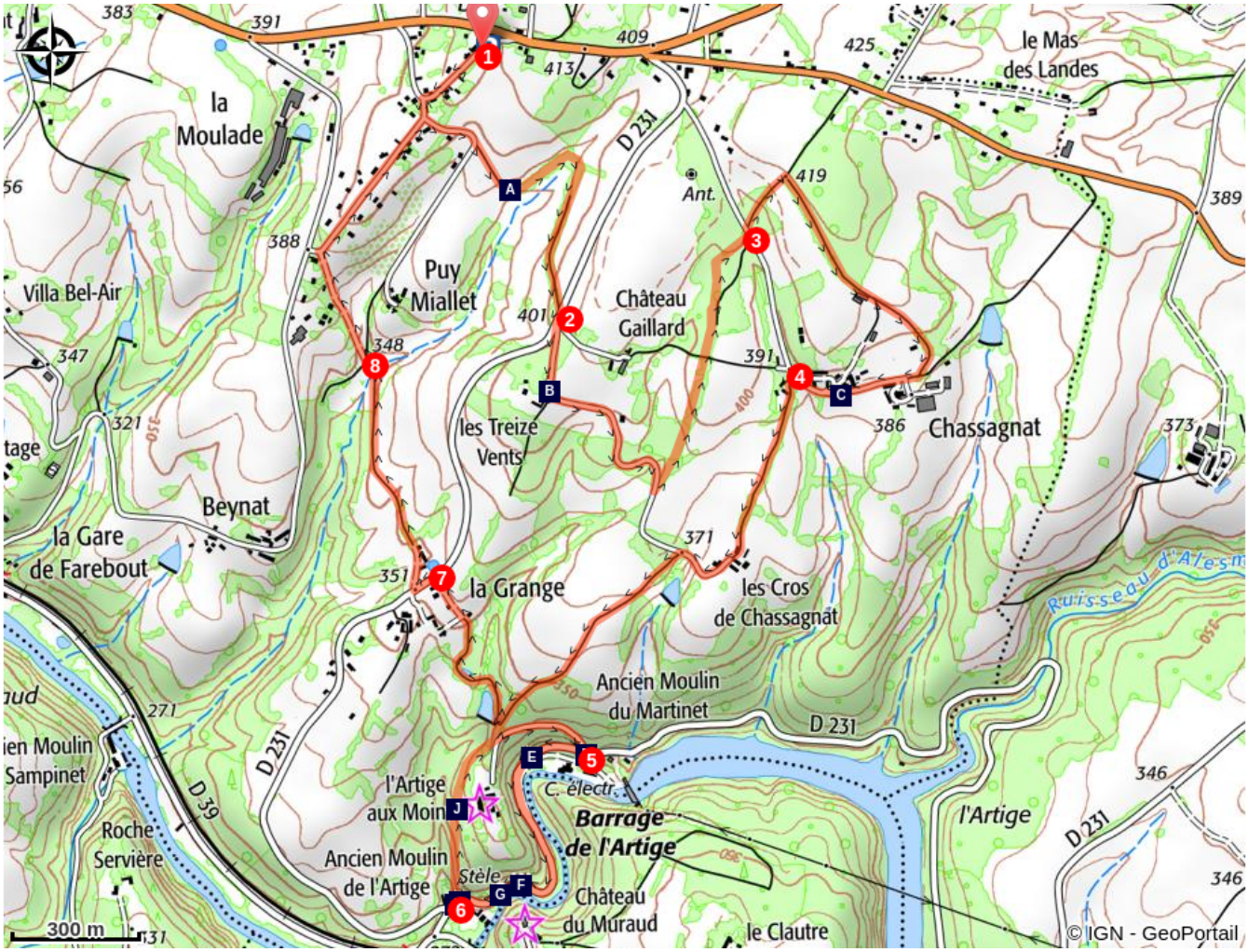

- Point de vue au Puy Miallet (A)
- Point de vue et ancienne colonie de vacances / Point de vue des XIII Vents (B)
- Village de Chassagnat et point de vue (C)
- Le barrage de l'Artige (D)
- Le Moulin Martinet (E)
- Le château du Muraud (F)
- L'oppidum de Villejoubert (G)
- Le Moulin de l'Artige (H)
- Stèle commémorative (I)
- Le prieuré de l'Artige (J)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritus, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Comment venir ?

Accès routier

De Saint-Léonard de Noblat, prendre la D13 direction Vassivière. Passer le lycée et la ZA et après le panneau Puy les Vignes, prendre à droite la 2ème sortie vers Puy Miallet. (175)

Parking conseillé

Parking, Puy les Vignes, Saint-Léonard de Noblat

Accessibilité

VTT

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Noblat
Place du Champ de Mars, 87400 Saint-Léonard de Noblat

otsi@ccnoblat.fr
Tel : 05 55 56 25 06
http://tourisme-noblat.org/

Sur votre chemin…

Point de vue au Puy Miallet (A)

Point de vue au Puy Miallet

Crédit photo : OT Noblat

Point de vue et ancienne colonie de vacances / Point de vue des XIII Vents (B)

Après l’ancienne colonie de vacances des XIII Vents (désormais propriété privée (ne se visite pas), profitez d’un joli point de vue sur la campagne du Limousin.

Crédit photo : OT Noblat

Village de Chassagnat et point de vue (C)

Depuis le pittoresque hameau de Chassagnat, découvrez une belle vue sur le château du Muraud et la campagne limousine, ainsi que différents villages comme le bourg de Masléon avec son église à côté d'un château d'eau.

Crédit photo : OT Noblat

Le barrage de l’Artige (D)

Le barrage de l’Artige fait partie d’un ensemble de centrales installées sur la Maulde. Prenant sa source à Gentioux Pigerolles en Creuse, cette rivière parcourt 69 kilomètres avant de rejoindre la Vienne. Cours d’eau abondant, la Maulde a contribué à la création de l’un des plus grands lacs artificiels de France, le Lac de Vassivière. Mise en service par EDF en 1958, la centrale produit une puissance de 3421 kW avec une chute d’eau de 15,5 m de hauteur. Propriété privée, ne se visite pas.

Crédit photo : OT Noblat

Le Moulin Martinet (E)

Le Moulin Martinet ou Moulin Font Raynaud a été tour à tour moulin à seigle, à cuivre, à maillerie et à papier. Fin 19ème, la fabrication de papier chiffon est abandonnée au profit du papier paille. Produit à partir de paille, vieux papiers et déchets de cuir, le carton est utilisé pour fabriquer des chaussures et de la maroquinerie. En 1965, ce sont 2,5 tonnes qui sont produites par jour. Fermée en 1978, l'usine est alors convertie en maison d'habitation. Propriété privée, ne se visite pas.

Crédit photo : OT Noblat

Le château du Muraud (F)

Daté du 12e-13e siècle, le château du Muraud est érigé sur un éperon rocheux à la confluence de la Maulde et de la Vienne. En ruines à la fin du 16ème siècle, il est démantelé puis reconstruit peu après. Il ne subsiste que peu de vestiges de l'ancien monument. Le corps de logis présente aujourd'hui un plan rectangulaire flanqué d'une tour. Devant la façade, une vaste terrasse offre une vue exceptionnelle sur le paysage alentour. Propriété privée, ne se visite pas.

Crédit photo : OT Noblat

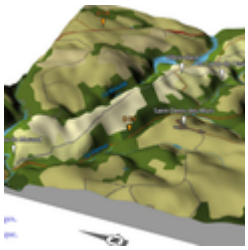

L'oppidum de Villejoubert (G)

Inscrit aux Monuments Historiques, l'oppidum de Villejoubert fut l'un des plus vastes villages fortifiés de la Gaule (près de 300 ha), avec une importante activité agricole, artisanale, commerciale et politique. Le camp est redécouvert au 19e siècle avec la découverte fortuite de vestiges (armes en fer, murs en pierre sèche, céramiques…) puis de fouilles dans les années 80. Probable capitale du peuple gaulois des Lémovices, l'oppidum est abandonné suite à la construction de Limoges (Augustoritum) et très fortement érodé.

Crédit photo : OT Noblat

Le Moulin de l’Artige (H)

Le Moulin de l’Artige a été construit au 17e siècle sur les rives de la Maulde. Il succède à un moulin plus ancien du 15ème siècle, qui était accolé à un pont médiéval en pierre détruit depuis.
Le moulin se divise en plusieurs bâtiments en granite et pans de bois remplis de torchis. On y a fabriqué de la farine, du papier mais aussi pressé de l’huile et foulé de la laine.
Les constructions ont été restaurées et converties en habitation au 20e siècle. Propriété privée, ne se visite pas.

Crédit photo : OT Noblat

Stèle commémorative (I)

Stèle en hommage à deux soldats de la Grande Guerre de 1914-1918.

Crédit photo : OT Noblat

Le prieuré de l’Artige (J)

Fondé au 12ème siècle par une communauté d’ermites, le prieuré est situé sur un promontoire rocheux surplombant la confluence de la Maulde et de la Vienne. Il est partiellement détruit et restructuré au fil des siècles. Les vestiges qui nous sont parvenus restent cependant des témoins importants de l’histoire de ce site, inspiré de l’ordre de Grandmont, autrefois puissant. Classé aux Monuments Historiques, le prieuré appartient à un propriétaire privé et ne se visite pas.

Crédit photo : OT Noblat